

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: Anse Méjean 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: j.mari@orange.fr

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du Jeudi 1er Juin 2023

Présents : Jacques Boutet, Laurent Corbier, Aline Cros, Marie Danièle Corne, Jeanine De Ganay, Marcel Faivre-Chevrier, Hélène Le Gac, Guy Le Roux, Nelly Maitre, Julien Mari, Serge Monier, Annie Pinard, François Régis Porquet

Excusés : Arnaud Louis, Lore Lise Brégal, Fleur Coutard, Didier Gestat de Garambé, Yannick Hernandez, Jean Marie Quentel

1. Election du nouveau bureau

A l'unanimité **Julien MARI** a été élu président de notre CIL.

Une nouvelle répartition des tâches a été mise en place

Liste des tâches

Nom de la tâche	Responsable
Trésorier et Gestion des cotisations	Jacques Boutet
Gestion des inscriptions au VG et au Repas de quartier	Jacques Boutet
Gestion de la messagerie du secrétaire	Jacques Boutet et bientôt Laurent Corbier
Communication CIL <> Habitants	Jacques Boutet
Gestion du site	Jacques Boutet
Secrétaire Rédaction ordre du jour CA et PV CA	Laurent Corbier (en septembre)

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Gestion des doléances	Nelly Maitre Hélène Le Gac
Rencontres avec la municipalité	Julien Mari François Régis Porquet Laurent Corbier
Participation aux réunions de la Fédération des CIL de l'Est	Julien Mari Aline Cros
Dossier Anse Tabarly	Jean-Marie Quentel
Dossier Anse Méjean	Julien Mari Laurent Corbier

Remarque : A la prochaine réunion nous entérinerons les noms des titulaires des fonctions officielles (président, président adjoint, secrétaire etc.) que nous devons communiquer à la préfecture conformément à nos statuts.

2. Bilan de l'Assemblée générale

- Forte participation et implication de la municipalité
- Une participation des adhérents très insuffisante. Une réflexion s'en est suivie pour attirer beaucoup plus de monde l'an prochain.
- Il a été rappelé l'intérêt de participer aux AG des CIL voisins.

3. Dossier Anse Tabarly

Rappeler à la mairie que nous désirons être partie prenante du projet et que nous demandons, à participer aux réunions préparatoires.

4. Dossier Anse Méjean

- Voir compte rendu de la réunion du 25 mai in situ en présence de représentants de la municipalité

5. Message reçus

- a. Point de deal à l'angle de l'av de la Résistance et de la rue Jacquemet :

Nous attendons pour confirmation.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

b. Communiqué de la mairie sur les gestes à adopter face à la canicule

→ mis sur le site

c. Compte rendu de la conférence ATMOSUD

→ (information déjà communiquée aux habitants)

d. Plaque Munitique Formation et Multimedia (à mettre sur le site ?)

→ mis sur le site

e. Collectif tramway et transport en commun réunion de 10 juin

f. Archistoire Promenade verte (ancienne voie ferrée des poudrières)

6. Prochaine réunion

Le mardi 5 septembre 17h30

Jacques Boutet

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Compte rendu de la réunion du 25 mai 2023 de 14h00 à 16h30

Lieu : **Anse Méjean**

Présents du CIL : Julien Mari et Jacques Boutet

4 ou 5 habitants (saisonniers pour la plupart) de l'Anse Méjean Dont quelques adhérents du CIL (MM. Bonal, Dupont, Blandin, Arnaud, Magini)

Municipalité :

- Luc de Saint Sernin
- Magali TURBATTE Attractivité économique/Relations internationales/Tourisme et Congrès/innovation
- Albert TANGUY Circulation/Stationnement en surface
- Denis GUTIERREZ Sécurité Civile
- Mme Ricciolo, représentant Mme Janvier
- Un chef de service, peut-être propreté ?

Les principaux problèmes abordés

Comment réguler le flux des voitures ?

Solutions envisagées :

- Planter des arbres sur le parking du monument aux morts (pour limiter la visibilité et réduire ainsi la vitesse + désimperméabilisation des sols + ombre). Promis pour l'été.
- Planter des arbres sur le parking du Fer à Cheval (éviter les rodéos + désimperméabilisation des sols + ombre). Promis pour l'été.
- Mettre ne place un affichage interactif en haut du chemin de Batterie Basse sur le taux d'occupation du parking. Ce système, serait commandé par le PC sécurité grâce aux caméras installées sur les différents parkings. Il serait purement informatif. Promis pour l'été.
- Rappel au restaurant que la place livraison est limitée à 15 minutes. Elle doit permettre aux infirmières, médecins, urgences, etc. de se garer. Promis pour l'été

Les élus ont répété la difficulté à créer un cheminement piétonnier matérialisé par une bande peinte le long du chemin de la Batterie basse. Il semblerait que la largeur de la chaussée ne le permette pas. Je pense qu'il nous faut continuer à insister afin qu'une solution soit trouvée pour réduire la vitesse et mettre les piétons en sécurité.

Comment améliorer le comportement civique ?

Solutions envisagées :

Circulation et stationnement :

- Renforcer les patrouilles de police
- Revoir la signalétique des interdictions de stationner
- Créer un marquage pour une aire de retournement des véhicules d'intervention (ambulances/pompiers)

Poubelles :

- Création d'une logette intégrée au paysage et végétalisée pour préserver les poubelles. Promis pour l'été.
- Multiplier les tournées de Pizzorno, => déjà effectif.

Environnement et propreté:

- Mettre en place une signalisation positive pour encourager les comportements citoyens (rappeler que c'est un espace habité, informer sur la préservation de la beauté du site, la

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

fragilité de son écosystème...)

- Création d'une ZIEM (Zone d'Interdiction des engins à Moteur) afin de commencer à préserver les posidonies. Promis pour l'été
- Installation temporaire de toilettes sèches conforme accès handicapés, avec service 2 fois par jours. Promis pour l'été.
- Revoir la signalétique Feu (interdiction + prévention)
- Rappeler au restaurant qu'il devrait avoir sa propre gestion des déchets
- Étude de la possibilité d'une « ligne mère », permettant le mouillage des bateaux gratuit. Le nombre de places serait alors limité, avec possibilité de contrôle. Dr Gutierrez a demandé à ce qu'on lui envoie des photos du plan d'eau pour avoir une idée concrète de la surfréquentation de l'Anse (question évoquée, sans promesse ferme).
- Étude de la possibilité d'éteindre l'éclairage public entre 00h30 et 6h00, à la demande des résidents permanents. M. De Saint Sernin a promis une visite avec son collègue responsable de l'éclairage.

Sécurité des biens et des personnes :

- Un audit sécurité incendie est prévu dans l'année.
- La réparation du quai effondré est prévue, avec demande d'AOT de la mairie sur l'ouvrage puis « petites réparations pour une première mise en sécurité ».
- Demande d'arrêté municipal demandant interdiction du passage sur le quai effondré.

Réalisé depuis la réunion du 25 mai :

- La voiture qui était garée sur le parking du monument aux morts a été enlevée le lendemain matin.
- Quelques nids de poules du chemin de la Batterie Basse ont été rebouchés.

Points que nous avons oublié d'aborder :

- Plage non-fumeurs
- Entrée du parking de la résidence Ste Agathe immédiatement après le virage

Jacques Boutet et Julien Mari